GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R	(R)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	R	(R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R	(B)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R	(N)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R	(PB)
— — à pin rouge	R	(PR)
— — à pin gris	R	(PG)
— — à mélèze (larix)	R	(L)
— — à pruche	R	(PU)
— — à sapin	R	(SAP)
— — plantation	R	P
Pessière	C	(E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-tige)	C	(E)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	C	(E)
— — à thuya (cèdre)	C	(TH)
— — à pruche	C	(PU)
— — à épinette	C	(EP)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C	(PB)
— — à pin rouge	C	(PR)
— — à pin gris	C	(PG)
— — à épinette noire	C	(EN)
— — (plantation d'épinette blanche)	C	(EB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	C	(EO)
— — (plantation d'épinette noire)	C	(EN)
— — (plantation d'épinette rouge)	C	(ER)
Sapinière	M	(S)
— — à sapin et/ou épinette blanche (épinette occupant plus de 75% de la portée résineuse)	M	(SB)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	M	(S)
— — à thuya (cèdre)	M	(TH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M	(EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M	(PB)
— — à pin rouge	M	(PR)
— — à pin gris	M	(PG)
— — à épinette noire	M	(EN)
— — (plantation de sapin baumier)	M	(SB)
Pinède à pin blanc	P	(PB)
— — (pin blanc, avec pin rouge, et/ou mélèze) (pin occupant plus de 75% de la portée résineuse)	P	(PB)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	P	(PB)
— — avec thuya (cèdre)	P	(TH)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P	(EN)
— — avec pruche	P	(PU)
— — avec pin gris	P	(PG)
— — avec sapin	P	(SAP)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	P	(S)
— — (plantation)	P	P
Pinède à pin rouge	P	(PR)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P	(PR)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	P	(PR)
— — avec thuya (cèdre)	P	(TH)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P	(EN)
— — avec pruche	P	(PU)
— — avec pin blanc	P	(PB)
— — avec sapin	P	(SAP)
— — (plantation)	P	P
Pinède à pin gris	P	(PG)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	P	(PG)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	P	(PG)
— — avec thuya (cèdre)	P	(TH)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P	(EN)
— — avec pruche	P	(PU)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	P	(PB)
— — avec sapin	P	(SAP)
— — (plantation)	P	P
Cédrière	C	(TH)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C	(TH)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	C	(TH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C	(EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C	(PB)
— — à pin rouge	C	(PR)
— — à pruche	C	(PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C	(S)
— — (plantation de thuya)	C	(TH)
Pruchaie	C	(PU)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C	(PU)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	C	(PU)
— — à thuya (cèdre)	C	(TH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C	(EN)
— — à mélèze	C	(L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C	(PB)
— — à pin rouge	C	(PR)
— — à pin gris	C	(PG)
— — à sapin	C	(SAP)
— — à épinette blanche	C	(S)
— — (plantation de pruche)	C	(PU)
Mélèzin	M	(L)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M	(L)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	M	(L)
— — à thuya (cèdre)	M	(TH)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M	(EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M	(PB)
— — à pin rouge	M	(PR)
— — à pin gris	M	(PG)
— — à pruche	M	(PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M	(S)
— — (plantation de mélèze européen)	M	L
— — (plantation de mélèze japonais)	M	L
— — (plantation de mélèze laricin)	M	L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes	F	(F)
— — — — avec pin blanc	F	(F)
— — — — avec pin rouge	F	(F)
— — — — avec résineux	F	(F)
— — — — avec pin gris	F	(F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F	(F)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB	(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB	(EN)
— — — — avec pin gris	BB	(PG)
— — — — avec pin blanc	BB	(PB)
— — — — avec pin rouge	BB	(PR)
— — — — avec résineux	BB	(R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec sapin	BJ	(S)
— — — — avec pin rouge	BJ	(PR)
— — — — avec résineux	BJ	(R)
Peupleraie avec sapin	PE	(S)
— — avec pin blanc	PE	(PB)
— — avec pin rouge	PE	(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	PE	(EN)
— — avec résineux	PE	(R)
Érablière à érable rouge résineux	ERR	(R)
Érablière résineuse	ER	(R)
— à pin blanc	ER	(PB)
— à pin rouge	ER	(PR)
Mélangés à feuillus tolérants	MF	(F)
— — sur station humide	MFh	(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F	
— — Essences intolérantes	F	I
— — Essences tolérantes	F	(F)
— — sur station humide	Fh	
— — (plantation)	F	P
Bétulaie à bouleaux blancs	BB	
— — à bouleaux jaunes	BJ	
Peuplerai	PE	
Érablière rouge	Er	
Érablière	E	
— — à bouleaux blancs	E	(B)
— — à bouleaux jaunes	E	(BJ)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E	(F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E	(F)
Plantation d'érable à sucre	ERS	P
— de bouleau jaune	BeJ	P
— de peuplier	PeG	P
— de peuplier hybride	PeH	P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	e
Brûlé partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlé	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	e
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		CLASSES
70-30 (ans)		30-70 (ans)
90-30 "		30-50 "
90-35 "		35-50 "
90-40 "		40-50 "
90-45 "		45-50 "
90-50 "		50-50 "
90-70 "		70-50 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des tiges entre C+1 et 90 ans. Autres peuplements, moyenne des tiges entre C+1 et 60 ans.
Vieilleux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des tiges entre 90 ans et plus. Autres peuplements, moyenne des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-12m)	3 (12m-17m)	4 (17m-22m)	5 (22m-27m)	6 (27m+)
A 80%-100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%-80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%-60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FORTIN, WALSH & ASS. (GQ 74)
SIGNATURE: Raymond Fortin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS. (G.C. 43)
SIGNATURE: Marc V. Mercier

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	ovale
Modérée	31 à 60%	°
Forte	61 à 90%	'
Abrupte	91% et plus	"

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 2 E 3 C 3 P 6 — S = défoliation; 2 = classe d'âge; E = origine; 3 = classe de pente; C = classe d'âge; 3 = perturbation; P = classe de hauteur; 6 = densité; S = classe de défoliation; 2 = classe d'âge; E = origine; 3 = classe de pente; P = type de couvert; 6 = densité

R 15 U 69 101 — R = classe de pente; 15 = classe d'âge; U = origine; 69 = classe de hauteur; 101 = classe de densité; R = type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4
Unité de gestion: 64
Unité d'aménagement: -2
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 06
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 30
Bassin primaire: 03
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 45
Division de recensement: 900
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4156
Région écologique: 8e2
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 690 MATAWINNIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1982-87
Carte forestière: Année de publication: 1983-88
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /2 /83
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-O-15	31-O-16	31-P-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-10	31-O-9	31-P-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-O-7	31-O-8	31-P-5	

31 O/9 S.O.